



ma communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus

janvier 2024

Enfance & jeunesse : *de nouveaux enjeux pour le territoire*



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

BUSSIÈRE-GALANT CHÂLUS DOURNAZAC FLAVIGNAC JANAILHAC LAVIGNAC
LES CARS MEILHAC NEXON PAGEAS RILHAC-LASTOURS SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
SAINT-JEAN-LIGOURE SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES SAINT-PRIEST-LIGOURE



**Pays de Nexon
Monts de Châlus**
communauté de communes



Site de Nexon

6 bis place de la République 87800 Nexon

Site de Châlus

28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Éditeur : Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Directeur de la publication : Emmanuel Dexet

Conception : Thierry Vareillaud, service communication.

Contributions : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office de tourisme, les membres de la commission communication, les Communes, nos partenaires et les services de la Communauté de communes.

Crédits photos : Office de tourisme - CIAS & Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus et les communes - Stock photos.

Impression - Fabrègue

SOMMAIRE

LA CTG ?	page 3
Le Forum des partenaires	page 5
Relais Petite Enfance	page 6
Partageu, le Jardin des Loupiaux	page 9
Accueils de Loisirs	page 10
La soupape Sauvage	page 14
Bouge tes Jeunes	page 15
Le Parc Naturel Régional	page 17
Réseau des médiathèques	page 18
Office de tourisme	page 20
Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon	page 22
Le Sirque	page 24
Environnement	page 26
L'écho de l'éco	page 28
L'essentiel des conseils communautaires	page 29
Calendrier de collecte 2024	page 31

édito



Emmanuel Dexet
Président de la Communauté
de communes

Enfance et jeunesse : une politique intercommunale affirmée

Si la compétence Enfance - Jeunesse n'est pas une compétence obligatoire des intercommunalités nous en avons, de longue date, fait un axe majeur de notre projet, grâce notamment au Centre Intercommunal d'Action Sociale. Nous développons tout au long de l'année des actions en faveur des familles au sein des différents équipements du territoire (multi-accueils, micro-crèche, Relais Petite Enfance, ALSH de 3 ans à l'adolescence...).

La signature de la Convention Territoriale Globale, avec la CAF et le Département de la Haute-Vienne, est l'occasion de mettre en lumière la politique volontaire de la Communauté de communes en direction de l'enfance et de la jeunesse. Comme vous le découvrirez à travers les pages de notre magazine, nous avons souhaité dresser un portrait des actions communales, intercommunales et de nos partenaires œuvrant dans ce sens.

Ce partenariat renouvelé avec la CAF et le Conseil Départemental va nous permettre de maintenir et d'améliorer le haut niveau de service Enfance-Jeunesse dont nous disposons dans notre territoire rural. Nous veillons à un équilibre sur le territoire intercommunal avec un maillage réfléchi afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter.

La Communauté de communes ne peut assurer une politique ambitieuse sans une synergie avec les Communes qui sont aussi à l'origine de multiples initiatives venant compléter les actions que nous menons.

La richesse de notre territoire se mesure également aux nombreuses initiatives menées par le monde associatif et les partenaires locaux, que nous soutenons. Leur énergie et leur dynamisme permettent de disposer d'une offre variée, complémentaire et de qualité. Ce nouveau numéro de notre magazine ouvre ses pages à ces partenaires afin de les mettre en avant et de vous les faire découvrir.

Enfin, en ce mois de janvier, je vous souhaite, au nom des conseillers communautaires et des agents de la Communauté de communes, nos meilleurs vœux pour cette année 2024. Soyez assuré(e) que nous œuvrons à vos côtés pour que nous puissions continuer à bien vivre tous ensemble en Pays de Nexon – Monts de Châlus.

Bonne lecture !

Nos partenaires :





LA CTG ?

Convention Territoriale Globale Qu'est-ce que c'est ?

Un nouveau cadre au service du territoire

La Convention Territoriale Globale, c'est un « contrat » établi entre la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental et la Communauté de communes. Il couvre les 5 prochaines années avec des moyens financiers de la CAF (pour rappel en 2022 la CAF a versé 129 473 € au Centre Intercommunal d'Action Sociale sur les aspects petite enfance/enfance/jeunesse).

Mais c'est aussi un projet pour notre territoire qui va au-delà des questions de petite enfance, d'enfance/jeunesse et de la parentalité. Ses objectifs sont étendus à l'accès aux droits et au numérique, au logement et au cadre de vie et à l'animation de la vie sociale et la solidarité.

Cette démarche globale permet une large concertation et l'implication d'autres forces vives du territoire.

Une opportunité de développement

Cette CTG est une réelle opportunité pour la Communauté de communes et ses 15 communes :

→ Optimiser l'offre existante et proposer des services maillés et équilibrés sur le territoire

Elle doit permettre de conforter un haut niveau de service en matière d'enfance/jeunesse offert sur le territoire, en premier lieu par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) :

- 3 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) réparties sur le territoire : près de 100 jours d'ouverture sur l'année, 325 familles utilisatrices et 446 enfants accueillis en 2022, dont 87 % proviennent du territoire intercommunal,
- 1 Relais Petite Enfance (RPE) : en 2022, 47 assistantes maternelles, 314 familles utilisatrices, 59% des assistantes maternelles fréquentent le RPE avec 119 enfants,

Une année de mise en place

→ 1^{er} semestre 2023 :

Élaboration d'un diagnostic de territoire

Définition des enjeux de la Communauté de communes et des enjeux pour les 6 thématiques

→ Septembre 2023 :

Ateliers de co-construction du plan d'actions à Châlus

Validation de la CTG par le Conseil communautaire

Signature de la CTG le 26/09/2023

→ Fin 2023 :

Finalisation du plan d'actions (1 fiche par action identifiant le pilote, le public cible, les modalités de mise en œuvre, le calendrier, les partenaires, les indicateurs...)

→ 2023 - 2026 : mise en œuvre

→ 2027 : évaluation

- 2 Multi-Accueils en délégation de service public (DSP) : en 2022, 85 enfants inscrits.

et par ses partenaires :

- 2 Accueils Ados (12 -17 ans) portés par l'AAJPN : 174 jeunes inscrits en 2022 (93 à Nexon et 81 à Châlus),
- 1 micro-crèche en SCOP à St-Priest-Ligoure (10 places)

→ Accompagner les mutations du territoire en apportant des services adaptés aux nouveaux besoins

→ Développer le lien social et améliorer la vie quotidienne des habitants

Le territoire communautaire dispose de 2 structures France Services (Châlus portée par la Communauté de commune et Nexon portée par l'AAJPN). Même si leur fréquentation ne cesse d'augmenter (à Châlus 543 demandes en 2022 et déjà 593 au 1^{er} septembre 2023), certains habitants ne connaissent pas bien cette offre ou n'osent pas passer les portes. C'est pourquoi il est prévu de développer l'« aller vers » mais également, de créer sur Châlus un espace dédié aux services hors des murs pour offrir des services mutualisés et moins institutionnels.

Par ailleurs, ces structures concourent à l'accès aux droits et aux numériques, à une époque où la fracture numérique est encore très présente sur nos territoires ruraux.

Plusieurs dynamiques associatives œuvrant au développement de la vie sociale des habitants, sont à développer et à conforter sur le territoire communautaire (Le Centre social porté par l'AAJPN, Le Comptoir, La Quincaillerie...).

➔ **Favoriser l'appropriation des actions du territoire** : concerter, développer les complémentarités et faire connaître.

Les travaux de la CTG ont permis de mettre en exergue le « forum des partenaires », outil mis en œuvre par l'AAJPN qui a vocation à favoriser la rencontre des acteurs du territoire. Il s'agira, dans le cadre de la CTG, de conforter cet outil sur le long terme afin, notamment, de permettre une plus grande complémentarité des actions menées sur le territoire.

Une CTG complémentaire à d'autres dynamiques en cours

Les sujets développés dans le cadre de la CTG entrent en résonance avec d'autres actions que nous menons :

- Petite Ville de Demain (PVD) sur le renforcement des 2 centralités du territoire que sont Nexon et Châlus et notamment le travail engagé sur l'habitat, qui doit concourir à l'amélioration de l'accès à des logements adaptés aux habitants, à proximité des services,
- France Services,
- Le Réseau de Lecture Publique, qui grâce à son maillage territorial (7 médiathèques en réseau), permet non seule-



ment de favoriser l'accès à la culture et plus particulièrement à la lecture, mais contribue également à l'accès au numérique (accès pour tous à du matériel informatique) et à des animations en direction des jeunes publics (à noter par exemple, la mise en place à l'automne 2023, d'un service de jeux vidéo).

- Le Contrat d'Objectifs Mobilité, engagé par la Fédération Châtaigneraie Limousine dont nous sommes membre, avec la Région Nouvelle-Aquitaine afin de favoriser les mobilités du quotidien.

UN ENGAGEMENT SUR 5 ANS

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) mardi 26 septembre 2023

C'est dans les locaux du Terrier des Galoupioux à Janailhac, un des trois Accueils de Loisirs du territoire, qu'**Emmanuel DEXET** – Président de la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, **Thierry DEBOURG** - Président la Caisse d'allocations familiales (CAF87) et **Jean-Claude LEBOIS** – Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne ont signé la Convention Territoriale Globale.

C'était l'occasion de réaffirmer l'engagement pris par la collectivité de renforcer les nombreux services existants (multi-accueils, accueil de loisirs, relais petite enfance...) et de développer des actions pertinentes en faveur des habitants et reposant sur 4 enjeux majeurs :



- ➔ **Optimiser l'offre existante et proposer des services maillés et équilibrés sur le territoire ;**
- ➔ **Accompagner les mutations du territoire en apportant des services adaptés aux nouveaux besoins ;**
- ➔ **Développer le lien social et améliorer la vie quotidienne des habitants ;**
- ➔ **Favoriser l'appropriation des actions du territoire : concerter, développer les complémentarités et faire connaître.**



Rencontre dans la salle de la bibliothèque à Saint-Priest-Ligoure

FORUM DES PARTENAIRES

rencontres, échanges & partages

Le Forum des partenaires est un temps de rencontres entre les acteurs du territoire Pays de Nexon – Monts de Châlus. C'est l'association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (AAJPN) labellisé Centre Social par la CAF qui a créé et qui coordonne depuis 2021 le Forum des partenaires.

Différentes thématiques sont abordées au cours de ces rencontres : la communication entre les partenaires et en direction de la population, la logistique (locaux et matériel), les partenariats sous forme de « partenariat express » (temps de rencontres entre deux structures sur une durée donnée – une quinzaine de minutes par tête-à-tête – pour assurer une meilleure connaissance des actions menées par l'une et l'autre de ces structures et co-animer des projets communs), les services du territoire, l'accueil de nouveaux partenaires.

Les objectifs du forum :

- ➔ acquérir une meilleure connaissance des actions de chacun,
- ➔ améliorer la communication entre les différentes structures,
- ➔ optimiser la connaissance des actions et services vers le public,
- ➔ développer le réseau partenarial,
- ➔ aborder des problématiques communes et trouver des solutions,
- ➔ concevoir des projets collectifs.

Ils se déroulent tous les deux mois et l'accueil du Forum se fait au sein de structures à chaque fois différentes de la Communauté de communes. Les thématiques sont définies conjointement avec tous les participants en fonction des besoins. Une plateforme d'échange sur Internet a été créée, afin de partager diverses informations et documentations et permettre de maintenir le lien entre les partenaires.

Ce sont en tout 9 éditions du Forum des partenaires qui ont été organisées par l'AAJPN depuis 2021. Il a donc fêté, en octobre 2023, ses deux ans d'existence. La prochaine rencontre sera consacrée à un bilan de ces deux années d'existence et permettra de définir les futurs objectifs. Un de ces objectifs déjà fixé sera d'ouvrir à de nouveaux partenaires notamment situés sur la zone de Châlus afin d'assurer un maillage équilibré du territoire.

La prochaine étape visera à mettre en place des échanges plus complets avec les Mairies des 15 communes, en leur donnant accès, par exemple, à l'annuaire collaboratif des acteurs du territoire.

LES STRUCTURES PARTICIPANTES

- Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon
- Les Amis des Tuileries du Limousin
- La Cantine
- CAF Haute-Vienne
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Le Comptoir
- Communauté de Communes
- EHPAD Châlus - Nexon
- Fédération Châtaigneraie Limousine
- Foyer Anne Dominique, Fondation John Bost
- France Services Châlus - Nexon
- Maison du Département Châlus - Nexon
- Micro-crèche Le Jardin des Loupiots
- MSA du Limousin
- Multi-accueils Lili Prune et Pirouett'cacahuètes
- Office de Tourisme intercommunal
- PartaJeu
- La Quincaill' & Vous
- Réseau des médiathèques intercommunales
- SAMSAH TSA 87 ALEFPA
- Secours catholique
- LE SIRQUE, Pôle National Cirque
- La Soupape Sauvage
- Vivre Nos Différences...





RELAIS PETITE ENFANCE

une année qui s'envole



Les relais petite enfance (RPE) sont des lieux de proximité d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles).

Le RPE Pays de Nexon - Monts de Châlus est géré par le Centre intercommunal d'action sociale et animé par Julie Morel sur 2 sites aux Cars et à Janailhac. Il est financé par la CAF et la MSA.

Nous vous proposons de découvrir quelques-unes de ses activités phares de 2023...

MOTRICITÉ LIBRE, un matin plein d'entrain

Chaque année, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales organise la « Semaine des familles ». C'est dans ce cadre que le 28 octobre 2023, le Relais petite enfance a organisé une matinée « *Motricité Libre* » destinée aux familles ayant des enfants de 0 à 4 ans.

« *La motricité libre*, fondement éducatif de la pédiatre **Emmi Pikler**, consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin d'explorer le monde qui l'entoure et découvrir son corps et ses capacités. »

À cette fin, la salle du dojo de l'Espace récréatif à Nexon, a été transformée en espace ludique sécurisé avec tunnels, ballons géants, modules de motricité.

Les enfants et leurs parents ont pu découvrir et échanger avec des professionnelles de la petite enfance : les équipes de Lili Prune et Pirouette/cacahuètes (multi-accueils), du Jardin des Loupiots (micro-crèche), de l'association Partajeu et de l'animatrice du RPE.

La matinée s'est partagée entre moments libres durant lesquels les enfants sont partis à la découverte des nombreux jeux installés et entrécoupés par les animations participatives d'Anne-Laure de l'association Partajeu (Saint-Priest-Ligoure). Avec Louison l'oiseau, une histoire animée, les enfants sont invités à expérimenter, à leur rythme, différents éléments favorisant la motricité libre.

38 familles, 54 parents (38 femmes et 16 hommes) et 48 enfants sont venus expérimenter ces activités et avec ce succès, une telle matinée sera probablement reconduite en 2024 !



RACONTE TAPIS, une histoire cousue main

C'est un projet, qui a débuté en 2019 avec pour objectif de faire un support pour raconter des histoires autrement avec des chutes de tissus et d'objets recyclés.

En partenariat avec **Kimeko Couture**, une couturière de Limoges, les assistantes maternelles ont pu ainsi bénéficier du soutien d'une professionnelle pour ce projet.

Ce tapis étant destiné aux temps d'animation, la volonté était de proposer une diversité de thèmes sur le même tapis afin de pouvoir aborder de multiples histoires et comptines avec les enfants. **Il est composé de 24 carrés de tissus modulables avec un thème différent en fonction des envies et des besoins des activités.**

Sa réalisation a demandé 5 séances le samedi, durant lesquelles jusqu'à 8 « assmat » se retrouvaient bénévolement avec leur machine à coudre et créer cette œuvre collective. Il leur a fallu, toutefois, poursuivre le travail de couture chez elle.

En outre, 2 séances supplémentaires sont venues se rajouter pour créer un sac de transport adapté au tapis.

Ce patchwork de petites histoires va devenir un support qui sera utilisé au RPE, mais également par certains partenaires petite enfance du territoire, notamment avec les multi-accueils et la micro-crèche.

Pour conclure cette aventure, il fallait lui trouver un nom ! C'est donc le 10 juin dernier, que « P'tits Bouts d'tissus » a été présenté aux familles et aux partenaires lors du spectacle de l'été, créé lui aussi par les assistantes maternelles.

Il ne reste plus qu'à suivre le fil des aventures racontées par ces « P'tits Bouts d'tissus » !



Journée Nationale des assistantes maternelles

Le vendredi 6 octobre 2023 à Oradour sur Glane, salle Robert Lapuelle, le **Pôle Ouest Limousin** regroupant 10 RPE a organisé dans ce cadre un spectacle intitulé : « **Mon crétin de cerveau n'en fait qu'à sa tête** »

68 « assmat » dont 12 du territoire ont participé à cette soirée. Ce spectacle interactif et participatif, était interprété et mis en scène par Axelle Milochevitch et Cédric Chapô. Il abordait de façon pédagogique et humoristique les dernières découvertes en neuroscience.



JEUX DE LUMIÈRE Du nouveau matériel

La CAF prend en charge une part financière importante pour l'achat de matériel destiné aux activités du Relais petite enfance*.

Cette année, Julie Morel animatrice du RPE, a souhaité investir dans des équipements destinés à aménager des espaces de type *Snoezelen*.

Ces espaces, spécialement aménagés, éclairés d'une lumière tamisée, bercés d'une musique douce, ont pour but de créer une ambiance agréable en faisant appel aux cinq sens. Cet environnement multisensoriel améliore et stimule les sens de manière sécurisante et amusante.

Des dalles sensori-motrices, une colonne à bulles (voir la couverture du magazine), des fibres optiques lumineuses multicolores, lampe aquarium, des balles sensorielles et tapis réfléchisseurs permettent aux enfants d'explorer de nouvelles expériences.

* Tout comme les modules installés lors de la matinée de motricité libre.



ATTENTION : ARNAQUE TÉLÉPHONE FORMATION

Depuis plusieurs semaines sont apparus de nouveaux démarchages des assistantes maternelles par téléphone sous différents prétextes : utilisation du Compte personnel de formation (CPF), prime de retraites ou aides financières. Ces appels sont frauduleux, ils se font passer pour des organismes qui ne mènent jamais de campagne téléphonique, ni directement, ni en collaboration avec un quelconque autre organisme.

Le Syndicat national des professionnels de la petite enfance (SNPPE) avait alerté sur une campagne de démarchage téléphonique frauduleux ciblant aussi bien les structures petite enfance que les assistantes maternelles.



PARTAJEU

c'est qui ? c'est quoi ?

C'est une association qui propose des ateliers parents-enfants autour du jeu, des spectacles participatifs à destination des enfants. Elle peut intervenir près de chez vous, dans les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les tiers lieux ou même dans les espaces publics de votre commune.

Pourquoi PartaJeu ?

Parce que le jeu est un formidable moyen de partager des temps de vie ensemble, avec son enfant, entre enfants, entre parents. On joue avec tout, des histoires animées, de petits, de grands jeux qui contribuent à l'éveil de l'enfant et à la sociabilisation. On peut juste passer ou décider de s'installer. C'est un moment hors du temps pour jouer, écouter des histoires, échanger entre parents et pourquoi pas coconstruire de nouveaux projets ! Une animatrice vous accueille pour proposer des ateliers, notamment des ateliers « Môm'en Famille » (0-6 ans) au Centre social de Nexon (le 1^{er} mercredi du mois), « Au comptoir des Jeux » au Comptoir de St-Priest-Ligoure, (le 3^e mercredi du mois) ou encore un spectacle participatif à la Quincaill et Vous de Flavignac.

Site internet : www.partajeu.org

LE JARDIN DES LOUPIOTS

on y fait pousser quoi ?

Non non, ce n'est pas un carré potager mais bien une structure d'accueil collective pour les jeunes enfants !

C'est la « petite » dernière installée depuis 5 ans au cœur de Saint-Priest-Ligoure. Petite par sa capacité d'accueil de 10 places, d'où son nom de micro-crèche, elle est grande par la qualité de la prise en charge des familles et de leurs enfants à partir de 10 semaines.

Avec des horaires d'ouverture de 7h à 19h30, les familles peuvent concilier vie familiale et vie professionnelle en toute confiance. Plusieurs solutions sont envisageables en fonction des besoins : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

Installée dans une ancienne maison du bourg entièrement rénovée (propriété de la Communauté de communes), ce sont 5 professionnelles qui encadrent les enfants. Ces derniers disposent d'un bel espace de jeux, d'une terrasse et d'un grand jardin aménagé. Au plus près de la nature, nous avons opté pour un projet axé autour de la découverte sensorielle, ainsi qu'une sensibilisation forte aux gestes éco citoyens. Au programme des journées : de l'éveil, des expérimentations tout en bienveillance et bonne humeur !



La dernière idée en date pour les loupiots : passer toute une journée sans jouer mais pas sans jouer !!! Petits et grands ont pu développer leur imaginaire en transformant cartons et autres objets liés au recyclage en cabane, casque, perruque et autres jeux de manipulation et de transvasement.

La micro crèche c'est un vrai cocon presque comme à la maison !

**Micro-crèche Le Jardin des loupiots
2 chemin de la ligoure 87800 Saint-Priest-Ligoure
09 80 93 63 60 jardindesloupiots@gmail.com**



ACCUEILS DE LOISIRS

Au pré de chez-vous



Dans le cadre d'un projet « d'éducation nature environnement pour un développement soutenable » initié par la Région Nouvelle Aquitaine, l'association la Soupape Sauvage et les Accueils de Loisirs ont démarré cette année un grand projet à destination des enfants. Il s'est déroulé sur 2 ans.

Au programme cette année : Rallye nature, Valise du naturaliste, observation des insectes et des oiseaux, reconnaissance des arbres et des plantes sauvages des environs et dans le jardin du centre, découverte des champignons, collecte d'éléments naturels pour un cabinet de curiosités.

OBJECTIFS DU PROJET :

- ➔ **Participer à l'éducation et à la formation des enfants :** transmission de connaissances techniques lors d'animations (ateliers de reconnaissance, collecte, observations...) afin de comprendre et de mieux connaître son environnement
- ➔ **Donner l'envie d'agir** par le contact avec la nature et l'expérimentation (sorties thématiques sur le territoire en axant les observations sur la saisonnalité)
- ➔ **Informé de manière objective :** en collaboration avec des associations de protection et de préservation de la nature, les animateurs de la Soupape Sauvage, relaient leurs connaissances auprès des enfants
- ➔ **Permettre à chacun de se faire sa propre opinion** afin de faire évoluer ses comportements : en proposant une pluralité de discours et en impliquant les enfants dans des actions concrètes
- ➔ **Développer des actions de science participatives :** utilisation d'outils de science participatifs, fabriquer un outil spécifique, participer à des comptages d'espèces...

C'est ainsi que depuis l'année dernière, les enfants participent régulièrement à des balades et des observations diverses (faune et flore), dans l'enceinte du Terrier des Galoupiaux et sur les chemins autour de Janailhac.



Un mot des parents

« J'ai connu l'ALSH grâce à mes voisins et j'y ai inscrit mes enfants car je voulais un lieu à taille humaine avec des professionnels qui respectent et accompagnent les enfants avec douceur. Mes enfants y vont tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Nous sommes très contents du centre de loisirs. Les professionnelles sont super, il y a des activités variées et adaptées. La direction est très réactive et à l'écoute des familles.

Carine

Nous avons découvert l'accueil de loisirs en nous renseignant sur Internet d'abord, puis en contactant par téléphone la Communauté de communes. Victor était gardé par une assistante maternelle jusqu'à son entrée en moyenne section, il a alors fallu trouver un centre de loisirs et celui de Flavignac est le plus proche de chez nous. Il est au centre les mercredis et à peu près la moitié des vacances scolaires. Nous sommes tous très contents de l'accueil au centre Bouge tes Loulous, les activités sont riches et variées et Victor s'y amuse beaucoup.

Julie maman de Victor, 5 ans et demi

Nous avons fait des recherches sur Internet pour les structures autour de chez nous et avons vu le Terrier des Galoupiaux. Comme c'est une « petite » structure, on est sûr de retrouver les mêmes animateurs et mêmes enfants tout au long de l'année. Ça nous rassure cette stabilité pour notre enfant.

Elle y va lors des vacances scolaires, environ la moitié des vacances. L'équipe est top, les animations proposées sont super. Notre enfant est toujours content d'aller au centre de loisirs !

Laurie et Vincent, parent de Gabrielle, 4 ans

Nous avons appris l'existence de l'ALSH dans le « journal annuel » de Janailhac et nous avons inscrit notre fille car elle apprécie être en collectivité.

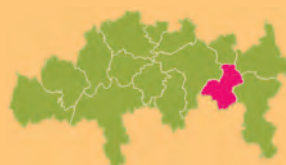
Elle fréquente l'ALSH régulièrement les mercredis et souvent pendant les vacances scolaires.

Notre fille et nous mêmes sommes contents de l'accompagnement proposé. Les locaux et les extérieurs sont appréciables. Il y a un grand espace, ce qui permet aux enfants de jouer, courir dehors lorsque le temps le permet.

Tiphonie, Maman de Lyana 4 ans



Dans nos communes



Depuis déjà 20 ans, le Terrier des Galoupiaux berce la vie des habitants du bourg de Janailhac. Que se soit les voisins immédiats qui partagent avec des jeunes participants du Terrier de beaux moments

d'échange et de transmission de savoir ou ceux, un peu plus éloignés dont les cris animent le quotidien. Cette année, pour les vacances d'automne, ce fut la quête des bonbons. En effet, quelques jours avant la fête de Toussaint des mots d'information avaient été distribués dans les boîtes aux lettres.

Le 31 octobre venu, alors que de timides éclaircies punctuaient l'après-midi, une joyeuse troupe d'enfants portant des costumes effrayants et étrangement grimés allait de maison en maison toquant aux portes pour quêmander des bonbons. Là, ils étaient attendus et repartaient avec des friandises. Ils participaient ainsi à l'animation du bourg et donc à la vie communale.

C'EST QUOI ÊTRE DIRECTRICE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS ?

Les enfants posent quelques questions à Sylvie et Anne, directrices des Accueils de Loisirs.

Mais vous faites quoi quand vous n'êtes pas à l'accueil de Loisirs ?

En dehors des mercredis et des vacances scolaires, nous sommes occupées par de nombreuses tâches, plus « administratives ». Nous partageons ce temps entre télétravail, présence dans les accueils de loisirs ou au bureau du CIAS.

Nos journées commencent toujours en ouvrant la boîte mail, souvent remplie de demandes des familles. La gestion des inscriptions, des réservations et des annulations prend une bonne partie du temps.

Nous travaillons avec les animatrices permanentes à l'élaboration des différents projets de l'année. Nous organisons des réunions de préparation avec les équipes d'animation (pour les mercredis et les vacances scolaires).

On s'occupe aussi des bilans, de la rédaction des projets, de la communication, de la préparation des réunions de travail, on tient à jour le suivi de la fréquentation, on se tient au courant de la réglementation...

Quand nous sommes ensemble, nous travaillons davantage sur l'aspect « pédagogique » des projets et partageons nos interrogations ou les difficultés que nous pouvons rencontrer.

Nous avons régulièrement des réunions avec les partenaires avec lesquels nous travaillons sur de très nombreux projets que nous développons toute l'année.

On élabore aussi les menus avec les cuisinières.

Comment on devient directrice ? Y a des directeurs aussi ?

Pour devenir directrice ou directeur (oui, il y a aussi des directeurs), **il faut déjà avoir une bonne expérience d'animateur** et aimer ce travail !

Il existe plusieurs diplômes qui permettent d'exercer cette fonction : le BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), le BPJEPS Loisirs tout public (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de Sport) qui propose un module obligatoire « direction ». Et puis il y a aussi le DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de Sport)



C'est quoi le rôle d'une directrice quand elle est à l'Accueil de Loisirs ?

Pour résumer, notre rôle dans l'accueil de loisirs, c'est de « gérer » !

L'équipe, les imprévus, les demandes des familles, les conflits et les bobos des enfants, les visites pour les nouveaux venus, l'accueil des familles au moment des arrivées ou des départs...

Nous n'avons que rarement le temps d'animer des activités, mais ça peut arriver. Parfois on remplace un animateur absent si besoin. On livre les pique-niques quand les enfants sont en sortie. Nous aidons aussi les enfants en situation de handicap que nous recevons si besoin.

Il faut aussi assurer la formation des animateurs qui est une mission importante.

Nous sommes un peu comme « **des cheffes d'orchestre** », nous livrons une partition, c'est le projet pédagogique, et faisons en sorte que tout s'accorde pour obtenir une belle harmonie de travail et des animations qui sonnent juste !

Vous connaissez mes parents alors ?

Oui, tous les parents, du moins ceux qui déposent les enfants le matin et qui viennent les chercher à la fin de la journée !

Ça a changé depuis que vous avez débuté ?

Oui, on peut dire que le métier a changé. La législation évolue et s'est beaucoup durcie. Il y a beaucoup plus de travail administratif en lien avec la réglementation.

Les familles changent et les enfants aussi : nous avons de plus en plus d'enfants « remarquables » (porteurs de handicap ou indisciplinés). Nous pouvons nous considérer comme de véritables « actrices du lien social » avec les familles.

C'est un métier où le mot « adaptation » est omniprésent ! Les pratiques évoluent, les enfants changent, les animateurs s'adaptent.

Dans nos communes

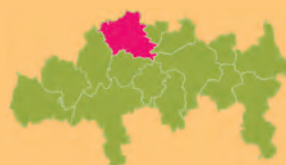
FLAVIGNAC

des équipements jeunesse



La commune poursuit ses investissements en faveur de la jeunesse. **De nouveaux équipements sportifs, de nouveaux jeux et agrès** ont rejoint le parcours de santé existant autour du lac Saint-Fortunat. Ces installations, accessibles aux plus petits comme aux plus grands, permettent de s'entraîner ou simplement d'entretenir sa santé, tout en faisant le tour du plan d'eau. Afin de se divertir, après le parcours de santé, une table de jeu fixe a été ajoutée près de la buvette, afin que toutes les générations puissent découvrir ou redécouvrir « les petits chevaux ».

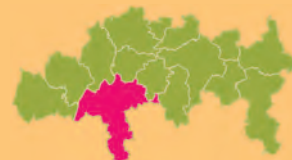
Une nouvelle structure de jeux a rejoint la cour de l'école pour le plus grand bonheur des élèves. **Les enfants de 3 à 6 ans** fréquentant l'accueil de loisirs « Bouge tes Loulous » peuvent aussi en profiter.



Mais l'équipement le plus important dont la commune s'est dotée récemment est un stade multisports ou city stade, près de l'école. Il est utilisé par les élèves et les enfants de l'accueil de loisirs pour y pratiquer leurs activités physiques, mais aussi par tous les adolescents qui s'y retrouvent, pour passer un bon moment sportif.

BUSSIÈRE-GALANT

des écoliers acteurs de leur environnement



Dans le cadre de la seconde année de labellisation « Pavillon Bleu » de la plage de l'espace Hermeline, les élèves de l'école primaire « Lu Chastenh » ont œuvré à la création de deux actions thématiques d'éducation et de sensibilisation au respect de l'environnement (tri des déchets, respect de l'environnement...).

Le ramassage collectif des déchets de la voie du vélorail, première action menée, s'est faite avec l'ensemble des élèves de l'école primaire. Une cinquantaine d'enfants venus avec leurs maîtresses et parents d'élèves, ont collecté et trié les déchets sur une portion de 2 km de la voie du vélorail, lors d'une sortie scolaire. Un animateur du Syded 87 et (Aurore Cailler), la coordinatrice de la gestion et de la prévention des déchets à l'intercommunalité ont accompagné et soutenu le groupe déjà très motivé. L'adhésion des enfants à cette animation, a contribué à la valorisation et l'entretien du site, tout en favorisant la préservation de cet espace naturel, atout principal du site Hermeline.



Une seconde action a été réalisée avec **la création d'un parcours pédagogique en hauteur**, au niveau de la rando-tyrolienne. Les enfants ont travaillé pour créer des panneaux sur la faune et la flore. Une inauguration a eu lieu le mardi 4 juillet. Par le biais de questions réponses, les visiteurs de la saison estivale 2023, ont pu découvrir un ensemble d'animaux et de végétation présent sur le site tout au long de ce parcours.

Dans ce contexte mêlant nature, sports, jeux et famille, la commune complètera prochainement son site multi-activités par l'implantation d'un terrain multisports (volley, handball, tennis, badminton...). L'ambition de la municipalité est de développer un espace éco-responsable de véritables rencontres, de vie locale porteuse de liens entre les habitants, contribuant au développement de la solidarité.

UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES

Comme tous les étés les ALSH du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus ont proposé aux enfants fréquentant leurs accueils de loisirs de partir en séjour.

Ainsi, du 17 au 21 juillet, les enfants inscrits au séjour ont pu profiter d'une semaine sport et nature à Voutezac.

Cet été, 32 enfants, répartis en 2 groupes, sont partis avec notre super équipe d'animation : 17 enfants de 6-11 ans pour Bouge Tes Copains et 15 enfants pour Le Terrier des Galoupiaux

Les enfants de 6-7 ans « les grimpeurs » ont, entre autres, découvert l'escalade et le swin-golf et ceux de 9-11 ans « les rameurs » ont, quant à eux, découvert le canoé et le swin-golf auprès d'intervenants diplômés agréables et motivés.

SÉJOUR SPORT ET NATURE À VOUTEZAC
du 17 au 21 juillet 2023
Pour les enfants de plus de 7 ans scolarisés en 2022 du CE1 au CM2.
5 jours - 4 nuits
Pour les enfants du Terrier des Galoupiaux et Bouge Tes Copains

SPORTS DE PLEIN AIR
chasse au trésor « rando-land », swin golf et grands jeux de plein air
escalade (7/8 ans) - canoé (9/11 ans)

TARIF 287 € aides possibles

Préinscription en ligne uniquement du 22 au 26 mai sur notre site internet www.paysdenexon-montsdechalus.fr
(Aucune demande par mail ou par téléphone ne sera prise en compte)



Créée en 2018, l'association la Soupape Sauvage propose des animations sur le thème de la découverte de l'environnement.

Passionnés de nature, les fondateurs, Aurélien Malric et Mathieu Bassard, sont animateurs et naturalistes depuis de nombreuses années. Forts de leur expérience, ils imaginent et organisent de nombreuses animations pour les scolaires de la maternelle à la terminale du sud de la Haute-Vienne, du Parc Naturel Régional Périgord Limousin et pour le grand public en partenariat avec le réseau des médiathèques du Pays de Nexon-Monts de Châlus (Fête de la Science) et de l'épicerie associative de Saint-Priest-Ligoure : Le Comptoir.

Enfants et adultes découvrent, entre autres, la vie des escargots et des libellules, ou s'initient à la reconnaissance des champignons (week-end à Rilhac-Lastours), à la botanique et au décorticage des pelotes de réjection d'Effraie des clochers. Durant ces deux dernières années, la Soupape Sauvage a mené un projet intitulé « Au pré de chez vous » à destination des enfants et des



jeunes de la Communauté de communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus. Une quarantaine de sorties ont été proposées aux trois accueils de loisirs intercommunaux (Bouge tes Loulous, Bouge tes Copains, le Terrier des Galoupiaux) et pour les jeunes du foyer des jeunes de Nexon, accompagnés quelques fois par les jeunes de Bouge tes Jeunes de Châlus. Ont été au programme : l'observation des oiseaux, l'initiation à l'identification des insectes, une soirée brame du cerf, le comptage des nids d'hirondelles à Nexon, la reconnaissance des traces des animaux, sortie à la découverte de la biodiversité nocturne...

Pour en savoir plus : lasoupapesauvage.fr (le site) ou le Facebook de la Soupape Sauvage.

Dans nos communes

Durant de nombreuses années, les enfants de l'école Jean Meynard de Dournazac ont participé à la plantation d'arbres sur de nombreux terrains de la commune et des communes environnantes, ces opérations ayant pour but de sensibiliser les enfants à l'importance des espaces boisés. Les enseignants ainsi que l'équipe du service de garderie de l'école favorisent également l'épanouissement des enfants par la pratique d'activités manuelles.

Ceci se matérialise par la réalisation d'objets personnalisés mis en vente lors des différentes manifestations organisées par l'Amicale Laïque des écoles.

En plus de l'éveil aux activités manuelles des enfants, ces actions apportent une contribution financière aux différentes sorties et voyages scolaires organisés par l'équipe enseignante et l'Amicale Laïque.



DOURNAZAC

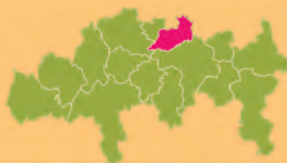
la nature à l'école



Dans nos communes

MEILHAC

la commune rajeunit



La commune, dont la population (près de 600 habitants) a très fortement augmenté et rajeuni lors des deux dernières décennies, a dû adapter sa politique pour satisfaire les aspirations de ses nouveaux administrés. De gros efforts se sont portés sur l'école, qui

fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec les communes de Beynac et Burgnac et ses 180 élèves. Deux nouvelles classes ont été créées en 2011 et 2017 et ont nécessité de gros investissements.

Une aire de jeux pour jeunes enfants a été réalisée en 2015 avec l'aide de la Communauté de communes. C'est ensuite un city park qui a vu le jour en 2021 à proximité de l'école et connaît une très forte activité, tant pour la pause méridienne des scolaires que lors des week-ends et vacances par tout public.

Pour favoriser la biodiversité, les écoliers ont planté 5 haies en association avec la fédération des chasseurs.

Ces actions en direction de la jeunesse restent un axe prioritaire pour la commune.



BOUGE TES JEUNES

ça bouge à Châlus !

L'ALSH de Châlus, ou Bouge tes Jeunes pour les intimes, accueille des ados de 12 à 17 ans - 11 ans en classe de 6^e - en leur proposant des activités et un accompagnement pour mettre en place leurs projets et initiatives. Cet accueil, dont la gestion est assurée par l'AAJPN*, est majoritairement fréquenté par les élèves du collège Pierre Desproges. Il faut dire qu'il est idéalement situé juste de l'autre côté de la rue !

Nous accueillons les jeunes après leur journée scolaire, les mercredis après-midi et pendant les vacances. Le programme des activités paraît chaque mois sur le blog de l'AAJPN et sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et Snapchat. Ces activités alternent entre sorties nature, activités manuelles, créatives, sportives, sorties culturelles, ateliers de prévention et de citoyenneté... Trois séjours d'une durée d'une semaine sont également proposés en été : les jeunes sont invités à s'investir en amont dans leur organisation. En effet, le projet pédagogique de l'accueil met l'accent sur l'autonomie et sur leur coopération.

Labellisé structure « Info Jeunes » (label d'État répondant à un objectif d'intérêt public), Bouge tes Jeunes propose, aux 15 - 35 ans, un accueil gratuit et anonyme visant à aider les jeunes sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

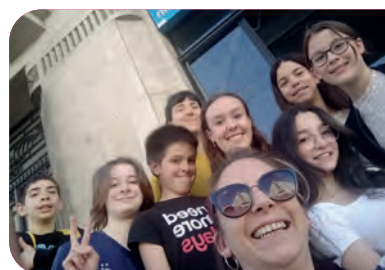
Qu'il s'agisse de scolarité, d'orientation, d'emploi, de logement, de loisirs ou encore de départ en France ou à l'étranger, les jeunes seront reçus et accompagnés personnellement dans leurs recherches. Soutenir, prendre en charge des difficultés, détecter une situation préoccupante... cette vigilance est également exercée via les réseaux à travers le dispositif des Promeneurs du Net.

Parmi les projets initiés par les ados, citons le festival **Déci'bêêêê!** La seconde édition est en préparation pour une tenue samedi 18 mai 2024 à Châlus. L'objectif des jeunes est de proposer une journée festive et culturelle aux habitants du territoire. La première édition s'est déroulée samedi 22 avril 2023 dans la bonne humeur, grâce à l'investissement exemplaire des jeunes et des adultes bénévoles. Parmi les temps forts de la journée figurait la tombola, qui a permis



aux festivaliers de gagner de nombreux lots offerts par les commerçants de Châlus et des communes environnantes, la scène ouverte, où se sont succédés de jeunes talents de la Communauté de communes, suivi de deux concerts de groupes locaux ! Les jeunes souhaitent donc renouveler cette belle expérience et y travaillent d'arrache-pied au sein de la Junior Asso qu'ils ont constituée pour l'occasion, avec l'aide des animatrices.

Bref, ça bouge à Bouge tes Jeunes !



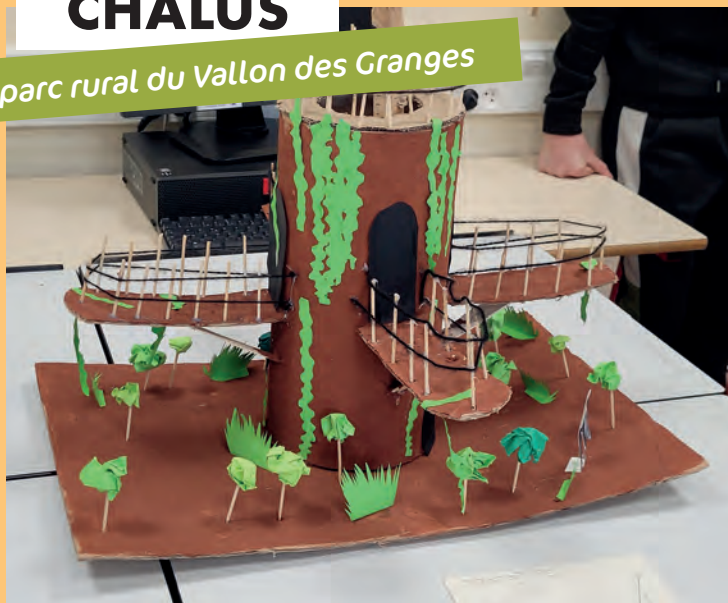
Contact :
07 68 87 01 16
btj.aaajpn@gmail.com

* Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon

Dans nos communes

CHÂLUS

parc rural du Vallon des Granges



Parmi les 57 classes CHAAP (Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques) en France, seules deux sont situées en Haute-Vienne.

En septembre 2021, le collège

Pierre Desproges de Châlus a eu le plaisir d'ouvrir une classe CHAAP pour 24 élèves de 6^e.

Cette classe s'inscrit dans le projet d'établissement et dans la mise en place du parcours éducation artistique et culturelle. Elle associe l'art plastique (M. CHAMINADE) et le français (M^{me} CORETTI).

Au programme cette année, les élèves travaillent sur les rudiments et fondamentaux du paysage (cadre, cadrage, composition...). Dans le cadre du projet de parc rural porté par la commune de Châlus, Claude Lucie Attila, paysagiste, qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de parc rural porté par la commune, l'a présenté aux élèves le vendredi 28 avril 2023. Les élèves de 6^e ont analysés des

documents (cartes, photos aériennes) et posé un diagnostic sur le terrain situé en face de leur collège. Ils ont ensuite découvert les 3 projets retenus propositions retenues dans le cadre du concours et ont largement plébiscité LE PARC DU VALLON DES GRANGES sélectionné par la municipalité. Les objectifs de cette séance étaient d'envisager un travail de réflexion sur ce qu'est l'aménagement de l'espace, les étapes d'un tel projet de la réalisation et les acteurs impliqués.

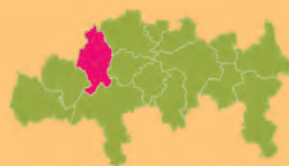
Le vendredi 17 novembre, chaque groupe a présenté exposé le résultat, en présence de Mme Attila, des enseignants, du principal du collège et de la représentante du Parc national régional qui les accompagne dans ce travail. Plusieurs maquettes, principalement destinées à l'observation de la faune, des insectes et du ciel, ont été présentées.

La collaboration avec la commune continue pour une la conception d'un observatoire grandeur nature. Pour l'heure, les travaux sur le terrain viennent de commencer...

Dans nos communes

PAGEAS

fresque Maurice Robert



Instituteur, formé aux écoles normales de Limoges et Poitiers, professeur de collège, puis attaché de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Maurice Robert était docteur en ethnologie, docteur ès lettres, directeur de recherche honoraire au CNRS. Consultant auprès de collectivités publiques, il fut spécialisé en matière de patrimoine.

La municipalité de Pageas a tenu à rendre hommage à Maurice Robert en inaugurant, le 18 novembre, une fresque sur le mur de l'école, à côté du stade. Réalisée par l'artiste peintre Sêma Lao, cette fresque colorée met en lumière le visage de Maurice Robert à côté de celui d'enfants, pour cet ancien instituteur d'école normale.

Maurice Robert, né le 21 avril 1930 à Châlus en Haute-Vienne et mort le 8 décembre 2022 à Limoges, était un ethnologue universitaire français.

Président-fondateur de l'association Histoire et archéologie du pays de Châlus, alias Amis de Châlus, Maurice Robert, créateur du concept de bistrot-musée, était référent du musée rural de Pageas (musée d'ethnographie et traditions) et fondateur, à Limoges, d'un bar-restaurant sans alcool et d'un service social spécialisé dans le suivi des malades alcooliques.

Les cabanes des enfants

LE PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

un partenaire d'aventure des accueils de loisirs

Depuis sa création, le Parc naturel régional Périgord-Limousin (PnrPL) s'est engagé activement dans le domaine de l'éducation au territoire, le jeune public étant considéré comme prioritaire. En tant que partenaire de l'Éducation nationale, le PnrPL déploie sa politique non seulement pendant les temps scolaires, mais également en dehors de ceux-ci, avec des actions à destination des enfants et adolescents des accueils de loisirs et accueils jeunesse de son territoire.

En 2022 le PnrPL s'est lancé dans un projet de résidence artistique d'envergure en collaboration avec la **Compagnie l'Homme debout**. Cette initiative a consisté en quatre périodes de résidence sur cinq territoires de la Nouvelle-Aquitaine, pour imaginer et jouer un spectacle avec une marionnette géante. Plume, c'est le nom de la marionnette, est une petite fille de dix ans qui vit dans une cabane avec des oiseaux. Un jour, les oiseaux disparaissent, signe que la cabane est menacée. Les habitants du Parc, personnifiant les peuples oiseaux du monde, ont été invités à se costumer et à défiler aux côtés de Plume pour tenter de sauver sa cabane.

Les élèves des écoles du Parc ont été invités à explorer le sujet des cabanes, tandis que les enfants des accueils de loisirs ont contribué au spectacle en créant des décors, des éléments de costumes et en apprenant des chants et des danses. Le Parc les a également accompagnés dans la découverte du monde fascinant des oiseaux.

Les petits de « **Bouge tes Loulous** » ont eu le privilège d'assister à un spectacle de contes en plein air, joué par la Compagnie La forêt bleue. Avec les enfants de « **Bouge tes Copains** », ils ont fait une visite à l'Atelier-musée de la Terre de Puychény pour une journée dédiée à la création d'oiseaux en terre.

Les enfants de « **Bouge tes Copains** » ont créé de magnifiques nids à partir d'éléments naturels, guidés par Isabelle Weber, de Chemins de Nature. Une rencontre inter-centres a été organisée avec « **Bouge tes Copains** » et le « **Terrier des Galoupiaux** » ; prenant la forme d'une journée d'immersion nature au jardin botanique de Nexon, où les enfants ont construit des cabanes et un nid géant, tout en expérimentant la nature par leurs sens. Cette journée était animée par Chemins de Nature en collaboration avec le PnrPL.



Quant aux « **Galoupiaux** », ils ont participé à un atelier de philosophie animé par Natacha Margotteau de l'association Ouvre-boîtes (OVB), en se mettant dans la peau d'un oiseau. Ils ont ensuite construit des nichoirs pour les mésanges et les rouges-gorges, avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO). À la fin de leur projet, les enfants ont présenté leur version du spectacle « **La cabane à Plume(s)** » lors d'une représentation théâtrale.

Les réalisations des enfants ont été exposées lors de la journée du Parc du 14 octobre, à Piégut-Pluviers, où se déroulait le spectacle « **La cabane à Plume(s)** ». La qualité de leurs créations a été saluée unanimement. Le Parc naturel régional Périgord-Limousin continue ainsi de jouer un rôle essentiel dans l'éducation et l'épanouissement des jeunes, en intégrant l'art, la nature et la collaboration communautaire dans ses initiatives.

Le Parc a pris en charge toutes ces interventions à hauteur de 3 739 €. Au total, ce sont 120 enfants (capacité d'accueil des structures) qui ont pu bénéficier de ces animations, à l'occasion de chaque intervention.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

focus jeunesse



Les médiathèques du réseau participent à l'accès de la lecture chez les enfants grâce à différents temps qui leur sont destinés : éveil aux livres dans les crèches et Relais petite enfance, accueil des classes de la maternelle à l'élémentaire, accueil des Accueils de loisirs et rendez-vous réguliers tels que les Racont'heures.

Racont'heure pour les -3 ans bibliothèque de Saint-Priest-Ligoure

LES MULTI-ACCUEILS ET RELAIS PETITE ENFANCE

Le livre tient une place importante dès le plus jeune âge : il développe l'imaginaire, initie les jeunes oreilles à la musicalité des mots et habitue le regard à observer des formes et des couleurs. De ce fait, les bibliothécaires proposent une séance d'éveil aux livres dans les Relais petite enfance et crèches du territoire. Ces interventions mensuelles permettent de familiariser les tout-petits à l'écoute d'histoires, de comptines et à la manipulation de livres. Véritables moments d'échanges entre les bibliothécaires, les enfants et les professionnels de la petite enfance, les séances ont lieu soit dans les structures, soit dans les médiathèques du réseau de lecture, l'occasion pour ces jeunes enfants de découvrir un large choix d'ouvrages adaptés. En plus du temps de lecture et de découverte, une sélection de livres est mise à disposition des établissements jusqu'à la prochaine séance.

L'HEURE D'ÉCOUTER DES HISTOIRES POUR LES PLUS PETITS...

Des temps de lecture ouverts au public ont lieu dans les médiathèques pour les enfants de moins de trois ans. Nommée La Racont'heure et animée par les bibliothécaires, elle invite les enfants

avec leur famille ou leur assistante maternelle à venir écouter des lectures, des comptines. Ces séances sont l'occasion de découvrir les médiathèques ainsi que leurs animations et ouvrages proposés à destination du jeune public. D'une durée d'environ trente minutes, ces séances se déroulent certains mercredis à partir de 11h sur inscription. Une version pour les 4-6 ans existe également. N'hésitez pas à consulter les prochaines dates dans notre agenda culturel.

... ET LES PLUS GRANDS

Les écoles maternelles et élémentaires sont accueillies régulièrement dans les médiathèques. Durant une heure, les élèves, accompagnés de leurs encadrants, profitent d'un moment de lectures réalisé par les bibliothécaires. À la suite de ces lectures, les enfants choisissent des ouvrages qu'ils conservent jusqu'au prochain accueil. Ces venues à la médiathèque sont l'occasion de découvrir le plaisir d'écouter des histoires, de choisir des livres et de les rapporter à l'école ou à la maison, mais également pour les bibliothécaires de constater avec joie que les enfants viennent par la suite s'inscrire avec leur famille.



Une sélection de livres petite enfance de la part de vos bibliothécaires

A table ! de Juliette Einhorn
De la Martinière jeunesse

Pic Pic le loustic d'Hector Dexet - Amaterra

Cabane d'Amandine Laprun - Actes Sud Junior

Mon TRÈS grand livre tissu
illustré par Michelle Carlsund - Auzou

Pablo de Rascal - L'École des loisirs

Et le lapin m'a écouté de Cori Doerrfeld
Gallimard jeunesse

Le zinzin des bisous d'Edouard Manceau
Didier jeunesse

Vive la sieste ! d'Yuichi Kasano - L'École des loisirs

Caméléon de Jean Gourounas
L'atelier du poisson soluble

La bagarre d'Audrey Poussier - L'École des loisirs

A l'eau, Super ! de Gwendoline Raisson et Ella Charbon- L'École des loisirs

Tougoudou l'escargot d'Edouard Manceau
Éditions Frimousse

Saute de Tatsuhi de Matsuoka - L'École des loisirs

Lulu et Foufou d'Alex Sanders - L'École des loisirs

Oh ! Regarde de Silvia Borando - Didier jeunesse

Les petits nuages d'Edouard Manceau
Seuil Jeunesse

Dans nos communes

SAINT-PRIEST-LIGOURE

le comptoir des enfants !



À Saint-Priest-Ligoure, des activités pour les enfants sont proposées tous les mois par le Comptoir.

C'est une commune où le domaine de l'enfance a une importance particulière,

les familles de jeunes enfants venant quotidiennement pour se rendre à la micro-crèche et/ou à l'école maternelle toutes les deux situées dans le bourg. Ces familles fréquentent également régulièrement « le Comptoir » et souhaitent que des activités ludiques à destination des enfants soient proposées dans ce lieu.

Grâce au partenariat avec les acteurs locaux (association Parta-Jeu, association Culture et loisirs, micro-crèche), les bénévoles du Comptoir ont mis en place depuis le mois de septembre des temps d'animations adaptés aux différentes tranches d'âge avec pour objectif de favoriser le lien enfant-parent et l'accès aux loisirs. Pour les moins de 3 ans, des temps d'éveil et de communication « bibou hibou » sont proposés le 1^{er} dimanche du mois de 10h15 à 11h30. Le 3^e mercredi du mois, de 16h à 18h, un temps « au Comptoir des jeux » permet de réaliser des jeux en famille, des loisirs créatifs.



Autre moment proposé, le 2^e samedi du mois pour les plus de 8 ans, après-midi jeux de société.

Ces animations dédiées aux enfants viennent en complément de l'offre culturelle et des autres activités de découverte proposées chaque mois par le Comptoir qui, bien plus qu'une épicerie-café-bar, est un lieu d'échange convivial.

Le Comptoir, 15 rue Cécile Sabourdy, ouvert du mardi au dimanche matin, 06 45 15 46 43,
li-en-goure@gmail.com



OFFICE DE TOURISME

des activités jeunesse

UNE OFFRE D'ACTIVITÉS pour l'accueil de groupe d'enfants

L'Office de tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus travaille en collaboration avec une quinzaine de partenaires du territoire à l'accueil de groupes d'enfants. Les prestataires proposent des activités sur des thèmes très variés : nature, histoire, patrimoine, sport, recyclage, alimentation, conte... et sont encadrées par des personnes qualifiées. Celles-ci s'appuient sur le programme pédagogique et répondent aux envies des enfants. Les offres sont répertoriées dans une brochure et diffusées à de nombreuses écoles et centres de loisirs du département et des alentours. Cette année, le territoire a accueilli plus de 1 000 enfants.

Si vous avez une offre qualifiée adaptée aux enfants et que vous souhaitez rejoindre l'équipe de prestataire, contactez l'Office de tourisme. Service commercial 06 20 67 09 56 developpement.tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr

TÈRRA AVENTURA, l'incroyable chasse aux trésors ! offre d'activité complémentaire

L'Office de tourisme participe depuis plusieurs années à la création de parcours Terra Aventura, ce travail s'inscrit dans une volonté d'accueil de famille, mais aussi pour l'accueil de centres de loisirs.



Terra Aventura est un grand jeu qui allie balades et découvertes des pépites patrimoniales du territoire. Ce sont les Poïz', petits personnages à fort caractère qui vous guident sur les chemins de la région. Ces petits êtres imaginaires symbolisent la thématique de la balade : Zéroik pour le médiéval, Zahan pour les animaux...

Plein d'humour, et adorant les jeux de mots, ils vous entraînent à la découverte de coins surprenants qui valent le détour. Mais pour y accéder, le parcours est parsemé d'énigmes à résoudre qui vous guideront jusqu'au point final ! Débusquez le trésor, flashez le QR code et commencez votre collection de badges exclusifs « Terra Aventura ».

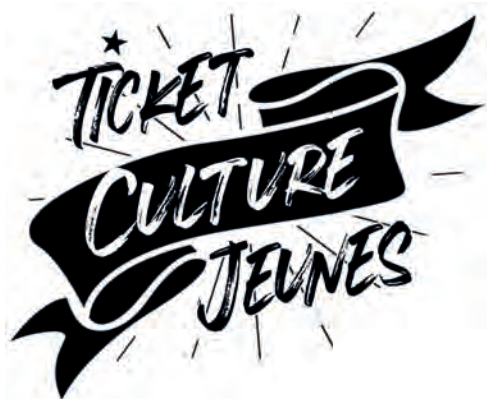
Terra Aventura est une activité de plein air 100% gratuite. Accessible toute l'année. Pour participer, il suffit de télécharger l'application via Google Play ou App Store.

En 2023, 8 parcours insolites et ludiques de 3 à 14 km sont à découvrir sur le territoire Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Les 8 parcours à découvrir

- **Qu'est-ce que c'est que ce Cirque ?**
Nexon - 2,5 km - Zahan (animaux)
- **Les châtaignes sont cuites !**
Dournazac - 6 km - Zouch (Sylviculture)
- **Le dragon des Cars**
Les Cars - 3 km - Zeroïk (Médiéval)
- **Lastours, 4000 ans d'histoire sous vos pas**
Lastours - Zarthus (nature-points de vue)
- **Adhémar, sur les chapeaux de roues**
Châlus - 12 km - Ziclou (A bicyclette)
- **À la recherche de l'eau sacrée**
Courbefy - 6 km - Zéidon (Au bord de l'eau)
- **À l'assaut de Chalucet**
Saint-Jean-Ligoure - 3 km - Zéroïk (Médiéval)
- **Octobre 2023**, un nouveau parcours a été lancé sur la commune de **Bussière-Galant** - 2,5 km - Zenight (Nocturne).
- **« Hermeline, à la belle étoile... »**. Ce parcours s'effectue à la nuit tombante et sans coordonnée GPS.

Plus de 20 000 personnes ont emprunté les parcours du territoire.



TICKET CULTURE JEUNES, des tarifs réduits sur des spectacles pour les jeunes de 3 à 25 ans !

**Vous habitez au sein de la Communauté de communes ?
Vous avez entre 3 et 25 ans,
Alors profitez des Tickets Culture Jeunes !**

Ce dispositif est financé par la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus et permet aux jeunes habitants, de bénéficier d'un tarif réduit sur certaines manifestations culturelles du territoire.

Dans nos communes



SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

Conseil municipal des jeunes



Le Conseil municipal des jeunes, créé en 2021, est un élément-clé de la politique de l'enfance et de la jeunesse à Saint-Hilaire-les-Places. La commune met en œuvre certaines de ces propositions : boîtes à livres, sentiers d'interprétation,

affichagees sur les containers de recyclage. Un espace dédié est en projet, par restauration d'un bâtiment existant, sur le site du lac Plaisance.

Les jeunes participent activement à toutes les cérémonies commémoratives. C'est ainsi que se conservera la mémoire de notre histoire nationale et locale.

Filles et garçons s'impliquent dans les activités du jumelage franco-allemand : en 2023, quatre se sont rendus à Gutenstetten.

La commune a aménagé en plein centre-bourg un terrain multi-sports à l'intention des jeunes pour le temps scolaire, mais aussi pour le temps extra-scolaire.



atelier modelage



Créée depuis le 1^{er} janvier 2002, l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon est ouverte à tous les habitants de la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus

Depuis juillet 2004, l'association a obtenu un **agrément Centre Social** par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne. Elle propose une quarantaine d'activités récréatives : sportives, musicales, bricolage...

Avec sa **labellisation FRANCE SERVICES**, vous y trouverez une aide pour les démarches administratives grâce à des salariés formés, lors de permanences assurées par des agents de la CPAM, de la Mission Locale Rurale..., l'accès à une salle informatique en libre service, à une photocopieuse imprimante scanner.

Les ados de 11 ans (en classe de 6^e) jusqu'à 17 ans peuvent profiter de deux accueils de loisirs sans hébergement (à Nexon et Châlus).

Les jeunes de 16 à 25 ans disposent d'un service d'Information Jeunesse.

Les familles ont accès à des animations pour les enfants - parents et enfants - grands-parents, des temps d'accompagnement scolaire...

Pour mener à bien ces diverses actions, l'association met en place de nombreux partenariats et gère trois sites : l'**Espace Rousseau** qui réunit le centre social, l'accueil de loisirs de Nexon, la Maison France Services à Nexon, l'**Espace Récréatif** à Nexon et l'**Accueil de Loisirs** à Châlus.

De nombreux services et activités sont ouverts aux non-adhérents.

1099 adhérents ont soutenu l'association lors de la saison 2022-2023.

L'association est administrée par un **Conseil d'administration** composé d'une trentaine de membres (parents, jeunes, représentants des diverses activités de l'association, d'associations locales...) auxquels s'ajoutent 4 membres de droit (élus de la Communauté de communes).

Plus de 55 bénévoles participent activement au fonctionnement de l'association.

L'association a employé **26 salariés sur l'année 2022.**

En 2023, l'association s'est engagée pour la mise en œuvre de diverses actions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et porte le poste de Chargée de Coopération de la CTG.

L'association envisage d'implanter à Châlus **dès le 1^{er} janvier 2024**, un **Espace de Vie Sociale** pour proposer aux habitants de Châlus et des communes environnantes de nouveaux services.

5 rue Jean Jacques Rousseau, Nexon
05 55 58 11 05 - pjj.nexon@wanadoo.fr
site Internet : cajpn.fr



Atelier couture



Mom'en famille

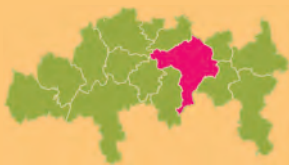


Café réparation

Dans nos communes

NEXON

visite à l'Assemblée



Le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Nexon a été élu en novembre 2021 pour 2 ans. Le jour de l'installation, fut planté

au Jardin des Sens, un arbre de la laïcité, beau symbole républicain.

Le CMJ est un espace ayant pour but d'initier les jeunes à la citoyenneté, de collecter leurs idées et de les traduire en projet pour favoriser le dialogue intergénérationnel et de leur apporter une connaissance de la vie locale des institutions, en partenariat avec les services municipaux, les associations et les habitants de Nexon. Il est constitué de 3 commissions :

sport et équipement :

- Implantation d'un circuit VTT naturel et sa signalétique dans le parc du château avec l'ONF, respectueux de l'environnement et un coût financier accessible
- Création d'une banderole pour le Tour de France avec les agents communaux

environnement et vie sociale :

- Organisation d'une collecte participative des déchets lors de la journée nationale de l'environnement
- Installation d'une boîte à idées à l'école, d'une boîte à livres participative et d'une grande mappemonde avec capitales et drapeaux à l'école



- Dans le cadre de « Fleurissons Nexon », plantations aux pieds des murs autour des écoles avec le service Fleurissement
- Appel au civisme : action contre les déjections canines autour des écoles et du collège

Sécurité et aménagement :

- Action de sensibilisation routière avec la gendarmerie et les élus municipaux

Après ces 2 années de CMJ bien chargées, un voyage à Paris est venu les récompenser : visite de la Galerie de l'Évolution du Jardin des Plantes et invitation à l'Assemblée Nationale par M. le Député Stéphane Delautrette, pour découvrir les coulisses et assister à un débat parlementaire.



LE SIRQUE FORME LA JEUNESSE !

une école de vie

Établissement de référence, labellisé « Pôle national cirque », Le Sirque à Nexon donne à voir l'actualité de la création, aime le mélange des genres, rayonne sur le territoire et s'adresse à la jeunesse.

UN LIEU

Inauguré en 2021 sur le site hautement symbolique de la revalorisation du patrimoine en milieu rural, celui du parc du château de Nexon, le Vaisseau-chapiteau du Sirque - Pôle National Cirque à Nexon est un équipement culturel rayonnant sur tout le territoire par de nombreux partenariats ainsi que par un engagement fort à destination de toutes et tous. S'il est un lieu de diffusion de spectacles, il est aussi un lieu de vie, de recherche, d'expérimentation, de création artistique et de rencontres conviviales et enrichissantes entre des artistes et des habitants. Il resserre les liens du Pôle Cirque avec son territoire, ses partenaires locaux, et permet de développer des actions toute l'année, notamment envers les jeunes, avec un espace dédié exclusivement à la pratique pédagogique.

DES ACTIONS

Ayant à cœur d'accueillir tous les publics, Le Sirque porte également, de manière solide et durable, une attention très particulière aux actions menées sur la Communauté de communes, avec les établissements scolaires, le Centre social, l'EHPAD... Des ateliers, des spectacles, des rencontres, l'occasion rêvée pour petits(es) et grands(es) d'investir le Vaisseau comme un grand terrain de jeu.

L'ENJEU D'UN TERRITOIRE

D'emblée au cœur de l'été avec les stages internationaux des arts du cirque d'Annie-Fratellini se sont installés en 1987 dans le parc du château de Nexon. Puis en 2001, l'implantation du premier chapiteau permanent des Arts à la Rencontre du Cirque structurant deviendra un Pôle National Cirque. L'aventure circassienne dialogue avec Nexon, ses habitants et son territoire au cœur d'une saison artistique de spectacles, d'accueils en résidence et de formations, qui s'ouvre à l'automne et se poursuit jusqu'en été avec le festival Multi-Pistes.

FAITES DU CIRQUE

Des ateliers hebdomadaires, chaque mardi et mercredi, sont proposés, animés par des artistes-formateurs professionnels. Ces ateliers sont ouverts aux apprentis circassiens de 5 à 17 ans. Chaque semaine, ils et elles sont une quarantaine à s'exercer ainsi aux équilibres sur objets, à l'acrobatie, aux aériens, à la jonglerie. Venez découvrir leurs travaux le 29 juin lors de la Fête des Ateliers.

En parallèle, des stages ponctuels sont mis en place l'été, en lien avec les spectacles diffusés et encadrés par les artistes.

SECTION CIRQUE, DU COLLÈGE À LA SCÈNE !

La section cirque du collège Arsène-Bonneaud à Nexon est le fruit d'un jumelage construit depuis plusieurs années. L'enseignement aménagé de 3 heures par semaine rassemble une vingtaine d'élèves de 6^e et 5^e accompagnés par leur professeur d'EPS. Ils et elles expérimentent, tutoient au plus près le processus de création avec les artistes qui viennent en résidence au Sirque. Cette année, le mois de juin sera dédié à la construction d'un spectacle avec les artistes Liam Lelarge et Kim Marro, vues dans *La Boule*. La présentation publique de ce travail se déroulera le 26 juin à 19h sur la scène du Vaisseau. Une belle occasion pour ces élèves de vivre une expérience unique !

FANTACIRQUE, opération initiée et pilotée par le DSDEN87 et le Rectorat de l'Académie de Limoges, est un parcours artistique et culturel pour les écoles maternelles et primaires, sur l'année, mêlant ateliers et interventions dans les établissements. Pour l'année 2023-2024, ce sont 8 classes de différentes circonscriptions académiques, écoles de Boisseuil, Limoges René Blanchot et de Saint-Junien



© Pauline Gouablin

Chantemerle, qui participent au projet. De la petite section au CM2, plus de 150 enfants bénéficient chaque année du dispositif pour découvrir des pratiques circassiennes sur le temps scolaire. Une journée de rencontre inter-classes se déroule à Nexon.

LE CIRQUE, C'EST LA CLASSE SUR SCÈNE

Le Sirque est la nouvelle structure culturelle partenaire d'un projet porté par la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC). Il s'agit d'un vaste projet adressé chaque année à des classes de CM1-CM2, collèges et lycées rattachés au Rectorat de Limoges. Les artistes de la Cie Betterland se rendront dans les classes entre décembre 2023 et février 2024 afin de les accompagner, dans le cadre des cours d'EPS, à la réalisation d'une présentation collective.

Les classes participantes : 2 classes de 5^e et de 3^e du collège Fernand-Lagrange de Pierre-Buffière, 1 classe de 6^e du collège Pierre-Desproges de Châlus et 1 classe de 5^e du collège Gisèle-Halimi de Saint-Mathieu.

LE CIRQUE À L'ÉCOLE

Le Sirque mène d'autres actions plus ponctuelles dans les établissements scolaires en Haute-Vienne, en Creuse et en Corrèze. Fort de son expérience, il réalise aujourd'hui plus d'une centaine d'heures d'ateliers chaque année.

Afin de favoriser l'accès aux spectacles au plus grand nombre d'enfants du territoire et ainsi faire découvrir ou redécouvrir le Vaisseau, des séances scolaires sont régulièrement proposées aux écoles et collèges du territoire. Une attention particulière est portée à la programmation d'un spectacle accessible aux plus jeunes, dès la petite section afin de correspondre au plus grand nombre d'élèves possible... et pour, peut-être, y prendre goût !



DES PARTENAIRES

FOCUS SUR LE PROJET CAPSULE DE TEMPS

en partenariat avec le Centre Social Pays de Nexon – Monts de Châlus

Le Sirque associe des artistes au projet, par exemple la Cie Circo Aereo maintenant installée à Nexon et qui compte deux artistes associés.

Capsule de Temps est une action imaginée par Julia Christ, acrobate. Il s'agit de réunir un groupe de jeunes de Nexon ou des alentours, pour une semaine d'ateliers du 15 au 20 avril 2024.

Ce qui lui tient à cœur ici, c'est le rapprochement des générations. Partant d'une question posée au penseur Bruno Latour : « Et si, dans 40 ans, votre petit-fils/petite-fille trouvait une vidéo avec un message de votre part, qu'aimeriez-vous lui dire ? » qui sera aussi posée aux parents, Julia Christ développe un cycle d'atelier pour la création d'une œuvre collective à partir des disciplines maîtrisées par la compagnie, acrobaties, danse, manipulation d'objet et construction scénique.

Rendez-vous pour la présentation publique de ces constructions physiques et artistiques à l'issue de la semaine d'ateliers.

DES TARIFS

Les barrières économiques et sociales sont souvent les premiers obstacles à lever pour permettre à tout un chacun de participer à la vie culturelle de son territoire. Ceci s'est concrétisé notamment par la mise en place des Tickets Culture Jeunes, dispositif financé par la Communauté de communes permettant aux jeunes de 3 à 25 ans habitant le territoire, de bénéficier d'un tarif réduit sur les manifestations culturelles. Ces places à 3€ sont à retirer à l'Office de tourisme du Pays de Nexon – Monts de Châlus, à Nexon.

Le Sirque propose également une tarification spécifique aux personnes bénéficiaires des minima sociaux, en recherche d'emploi et étudiants(es) de moins de 26 ans à 8€ la place quel que soit le spectacle de la saison.



Contacts

6 Place de l'église
BP 20 / 87 800 NEXON
lesirque.com

Standard : 05 55 00 73 53

Billetterie : 05 55 00 98 36
billetterie@lesirque.com

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 18 octobre 2023, la Communauté de communes a proposé à ses élus un voyage d'études dans la Vienne, pour visiter des réalisations de production d'énergies renouvelables et rencontrer les élus des communes concernées.

Ainsi, Loïc Gayot, Vice-président de la commission Transition écologique et énergétique, les membres de la commission Claudine Arnaud (Rilhac- Lastours) et Marie-Claude Beyrand (Bussière-Galant), accompagnés de Céline Boyard, Chargée de mission à la Communauté de communes, ont participé à ce déplacement.

Ce territoire a la particularité d'avoir son propre réseau de distribution public d'électricité (SOREGIES), qui décline une importante offre d'appui aux collectivités pour la gestion, le développement et la distribution d'énergies, via ses nombreuses filiales (du bureau d'études qui conseille, à la SEM qui peut investir). Éolienne en construction, solution novatrice de raccordement et innovation technique et sociale : une journée chargée d'idées !

CHAUNAY

Le parc éolien de Chaunay est constitué de 9 éoliennes, cette activité a généré 35 emplois directs depuis 2018. D'une puissance totale de 18 MW, le champ a produit 47 525 MWh en 2022, et a permis d'éviter l'émission de 14 258 TeqCO₂ (tonne équivalent CO₂).

Une extension du parc (3 nouvelles éoliennes) est en cours de construction. Les participants ont pu réaliser l'ampleur d'un tel chantier, les procédures de sécurité, et discuter avec les élus locaux des conditions d'acceptabilité par les habitants.

SAVIGNÉ

Ce parc photovoltaïque au sol est issu d'un partenariat entre la commune, sa Communauté de commune, le syndicat de gestion des déchets et le groupe SOREGIES. Complètement imperceptible dans le paysage, ce parc de plus de 7 hectares a été mis en service en 2023. D'une puissance de 5 MW, il permettra d'éviter l'émission de 16 000 TeqCO₂ par an.



La particularité de ce parc, outre son positionnement sur un site d'enfouissement d'ordures ménagères, est d'expérimenter une solution de raccordement inédite qui permet de coupler la nouvelle installation photovoltaïque au parc éolien voisin de Civray. Même si ce sont des filiales différentes, soumises aux mêmes règles de raccordement que les développeurs privés, le positionnement de SOREGIES, à la fois producteur et distributeur, a grandement facilité cette expérimentation.

SAINT MAURICE LA CLOÛÈRE

Cette centrale photovoltaïque est située sur une ancienne carrière. Il s'agit de la première installation « flotovoltaïque » de la Région Nouvelle-Aquitaine et la 2^e en France.

Cette centrale de 3 hectares est en service depuis 2020, elle a produit 3 118 MWh en 2022 et évité l'émission de 936 TeqCO₂. Les panneaux photovoltaïques sont installés sur des flotteurs en PEHD (polyéthylène haute densité), spécialement conçus pour le projet. Les participants ont pu apprécier la technicité apportée à l'ouvrage, ainsi que les conditions particulières de son entretien. L'innovation n'en est pas restée là, car le projet a également bénéficié d'un financement citoyen.

Un grand merci aux communes et aux organisateurs qui nous ont reçus chaleureusement. De nouvelles visites de réalisations seront programmées prochainement en Haute-Vienne.



LE VRAI/FAUX DU COMPOSTAGE EN 2024 !

ou comment tordre le cou à la désinformation

Au 1^{er} janvier 2024, la réglementation concernant les déchets alimentaires des particuliers change. Malheureusement, ce changement donne lieu à la circulation de beaucoup d'informations fausses ou fantaisistes.

AU 1^{ER} JANVIER 2024, LE COMPOSTAGE SERA OBLIGATOIRE.

FAUX

Au 1^{er} janvier 2024, l'obligation porte sur les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets, comme la Communauté de communes et le SYDED 87, qui doivent proposer à leurs habitants une solution pour le tri des déchets alimentaires.

Dans le département de la Haute-Vienne (hors Limoges Métropole), la solution retenue est le compostage de proximité, c'est-à-dire dans son jardin ou dans un composteur de quartier.

IL EST OBLIGATOIRE D'ACHETER UN COMPOSTEUR AUPRÈS DU SYDED 87.

FAUX

Le compostage des déchets alimentaires et de jardin peut se faire en tas ou dans un composteur, fabriqué maison ou acheté en magasin ou auprès du SYDED 87 (tarifs réduits).

IL FAUT AVOIR UN JARDIN POUR COMPOSTER.

FAUX

Pour les logements sans jardin (appartement, maison de ville...), il existe des **composteurs de quartier, c'est le compostage « partagé »**. Vous pouvez y apporter vos déchets alimentaires à l'aide du seau de cuisine que vous serez venu chercher à la Communauté de communes en Mairie.

Si votre jardin est petit ou si vous ne jardinez pas, le compostage c'est aussi pour vous ! Pas besoin d'un grand jardin pour évacuer le compost, une haie, quelques plantations suffisent. D'autant plus que les quantités de compost que vous allez obtenir seront faibles. Pour remplir totalement un composteur, il faut plusieurs années ! On vous le redit : les déchets alimentaires, c'est 80% d'eau, qui s'évapore.

IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE COMPOSTER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES.

VRAI

Les déchets alimentaires, c'est 80% d'eau. Il est donc dommage de jeter de l'eau à la poubelle, dommage de collecter de l'eau et dommage de

l'incinérer avec nos ordures ménagères.

Votre facture de redevance Déchets tient compte du **poids de vos déchets**, vous avez donc tout intérêt à trier les déchets alimentaires pour les composter.

Par ailleurs, ce sont principalement ces déchets qui génèrent les mauvaises odeurs dans votre poubelle, alors que **compostés, ils ne sentent pas !**

Une date à retenir : le 4 mai 2024 ! Rendez-vous à Rilhac-Lastours pour une formation sur le compostage et le jardinage au naturel. Vous pourrez, si vous le souhaitez, repartir avec un composteur gratuit ! Inscription obligatoire auprès du SYDED : 05 55 12 62 32

Besoin d'informations ou de conseils ?

Service Déchets - 28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus
05 55 78 67 94 - dechets@paysdenexon-montsdechalus.fr



SARL MARCHAT

Menuiserie - Isolation

Depuis le printemps, l'entreprise Marchat s'est installée dans ses nouveaux locaux au bord de la D15 à la sortie des Cars.

Sébastien Dupuy a débuté sa carrière à Verneuil-sur-Vienne dans une petite entreprise familiale, puis dans une grande enseigne nationale. Suite à une rencontre fortuite avec M. Marchat, qui souhaitait vendre, il a décidé de reprendre l'entreprise pour s'installer.

Cependant, n'étant que locataire des anciens locaux et souhaitant s'agrandir, Sébastien a cherché et a fini par trouver un emplacement adapté sur la commune des Cars. Ayant présenté son projet à la mairie, celle-ci l'a dirigé vers la Communauté de communes afin de profiter de conseils et d'aides financières pour ce nouveau local.

En effet, la Communauté de communes propose sous conditions des aides à l'immobilier aux entreprises de son territoire. Un chantier d'envergure a pu alors démarrer.

C'est un bâtiment de 300 m² qui a pu voir le jour, regroupant atelier et bureaux. Il s'est achevé au printemps 2023. Le montant des travaux s'élève à plus de 420 000 € au total et l'entreprise Marchat a pu bénéficier de 127 213 € d'aides du Département de la Haute-Vienne et de 50 886 € de la Communauté de communes.

Sébastien et son équipe de 4 personnes (dont un apprenti) travaillent en grande partie dans les communes avoisinantes mais rayonnent parfois jusqu'à Limoges ou Thiviers. Ils proposent tout type de menuiseries, portes d'entrée, fenêtre,, véranda,, portail, électrique,, isolation intérieure...

Sarl Marchat - Les Cars

Tél. 05 55 78 85 23

Mail : contact@sarl-marchat.com

www.sarl-marchat.com



BOULANGERIE MAUMÈGE

une histoire de famille

Christophe Maumège est boulanger pâtissier depuis l'âge de 15 ans, il a ouvert sa première boulangerie à Bussière-Galant en 1999 et il vient de reprendre la boulangerie des Cars.

La première chose que souhaite dire Christophe, c'est qu'il gardera ouvert les deux boulangeries ! S'il a repris la boulangerie des Cars, c'est à la fois pour étendre sa clientèle, mais c'est aussi pour disposer d'un outil de production moins gourmand en énergie. En effet, la crise énergétique couplée à la hausse des prix des matières premières que l'on connaît depuis ces dernières années ont mis en péril la survie de son entreprise. Régler des factures d'électricité multipliées par 2,5 n'était plus tenable.

C'est donc désormais une équipe de 9 personnes qui est en charge des deux boulangeries avec un service de livraison dans les villages alentours.

Pour cette entreprise, la Communauté de communes n'est pas intervenue directement. Lorsque les anciens propriétaires ont fait part de leur volonté de vendre, la mairie a sollicité la Communauté de communes afin d'étudier ensemble les options possibles pour préserver ce commerce essentiel. La solution retenue par la Commune a été d'acheter les murs afin de sauvegarder la destination du lieu.

Le pari est remporté, car non seulement la boulangerie est ouverte mais Christophe Maumège va racheter les bâtiments et c'est sa fille Élodie qui va tenir la boutique des Cars.

Les Boulangeries Maumège

Bussière-Galant

Tél. 05 55 78 84 60

Les Cars

Tél. 05 55 36 90 85

Facebook : [boulangerie maumège](https://www.facebook.com/boulangerie-maumège)



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes



L'essentiel des conseils communautaires

01/06/2023

Espace Juliette Gréco
Saint-Maurice-les-Brousses

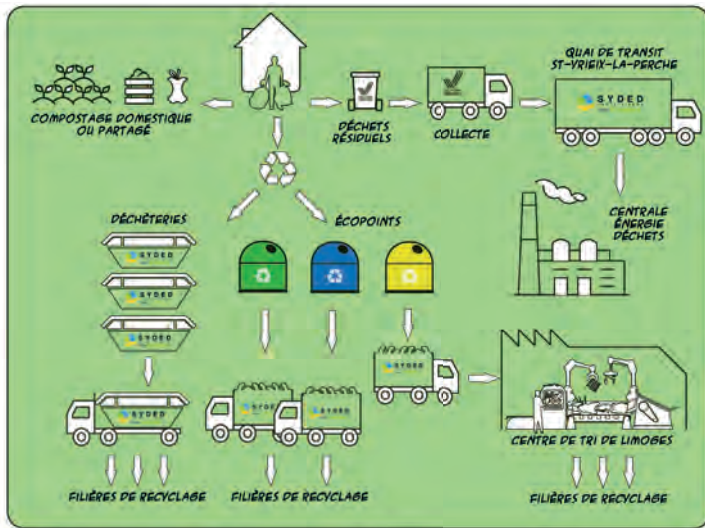
Ce conseil avait essentiellement vocation à informer les élus sur la prévention et la gestion des déchets par le Syndicat départemental d'élimination des déchets de la Haute-Vienne (SYDED 87)

Alain AUZEMERY, Président du SYDED 87 et Emmanuel LATHIERE, Directeur du SYDED 87 ont présenté les missions et le fonctionnement du syndicat, ainsi que ses actions de prévention et de gestion des déchets afin de mesurer :

- les interactions entre la Communauté de communes qui assure la collecte des déchets et certaines actions de prévention et le SYDED,
- la complexité des enjeux de gestion des déchets actuels et à venir.

Ceci afin d'apporter les outils nécessaires à la prise de décision des élus communautaires sur la collecte et la gestion des déchets.

Ils ont ensuite présenté leur **projet de territoire économie circulaire** qui va préparer l'avenir de la gestion des déchets en ouvrant de nouvelles voies afin d'en réduire la production.



Leur intervention s'est terminée par une demande **d'adhésion** de la Communauté de communes à une **motion visant à s'opposer** au projet du gouvernement de mettre en place **une consigne des bouteilles en plastique** dans un objectif de recyclage qui vient déstabiliser la dynamique positive déjà engagée en la matière. **Les membres conseil du communautaire ont voté à l'unanimité cette motion.**

Le conseil s'est poursuivi avec les autres points à l'ordre du jour, le Président - Emmanuel Dexet a mis au vote :

- **Le projet de renouvellement du parc des ordinateurs** en accès public du **réseau des médiathèques**. Il s'agit de remplacer 11 unités centrales et 1 ordinateur portable. Cet investissement peut faire l'objet d'une subvention de 50% par la DRAC et de 25% par le Conseil départemental.
- L'octroi de **subventions pour 2 projets de réhabilitation de logements** dans le cadre du Programme Départemental de l'Habitat (PDH) pour du montant total de 1 250 €.
- La réalisation d'un **audit énergétique du Centre social Jean-Jacques Rousseau** à Nexon (propriété de la Communauté de communes). Le SEHV (Syndicat Énergies Haute-Vienne) est mandaté pour réaliser cette étude afin d'engager des travaux d'amélioration énergétique et l'installation de photovoltaïque.

Les membres du Conseil communautaire ont voté à l'unanimité ces propositions.

19/09/2023

Salle polyvalente
Saint-Hilaire-les-Places

Finances

Tickets Culture Jeunes : le coût pris en charge par la Communauté de communes sera désormais versé directement aux associations bénéficiaires. L'État ayant augmenté sa participation au fonctionnement des France Services, **une subvention complémentaire de 5 000 €** est versée à l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (**AAJPN**) pour le France Services de Nexon.

La convention de prêt de matériel aux associations sera modifiée afin de prévoir la facturation des gobelets (1 €) et/ou matériel détérioré (prix d'achat), non rendu ou perdu.

Aménagement du Territoire et Environnement

Eau et assainissement : afin de préparer le **transfert** obligatoire en 2026 des compétences **Assainissement collectif et Alimentation en eau potable**, une étude prospective, juridique et financière préparatoire à ce transfert est engagée.

Gestion des déchets : présentation du **rapport annuel 2022** du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (disponible sur notre site internet).

Urbanisme : la Communauté de communes prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi des Monts de Châlus. Après enquête publique, cela permettra de se prononcer sur l'intérêt général du projet éolien citoyen sur Bussière-Galant et Rilhac-Lastours et d'envisager l'impact sur le PLUi.

Services aux publics

Espace France Services : la Communauté de communes et la commune de Châlus souhaitent créer un lieu regroupant l'Espace France Services et d'autres activités (accueil ados, tiers lieu, espace de vie sociale...). Afin de disposer d'un accompagnement de la Banque des territoires, une candidature d'Appel à manifestation d'intérêt « Lieux innovants, lieux accueillants » France services est déposée.

Habitat : pour accélérer les procédures d'attribution des aides de la Communauté de communes au titre du Programme Local de l'Habitat (PLH) – Aides à l'habitat – le Président a désormais une délégation de signature.

Réseau de lecture : reconduction de la convention de groupement de commandes pour l'achat de petit matériel de bibliothèque avec le département de la Haute-Vienne.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La Convention Territoriale Globale : signée le 26/09/2023 avec la CAF et le Conseil Départemental 87 prend la suite des Contrats Enfance Jeunesse, avant portés par le CIAS, pour une durée de 5 ans (2023 -2027).

C'est un projet social de territoire partagé (mobilisation des acteurs du territoire) autour de 6 thématiques qui pourra être soutenu par la CAF. Pour rappel le montant CAF 2022 (ALSH, RPE, Multi-accueils, coordination) est de 129 473 €.

Les membres du Conseil communautaire ont voté les délibérations à l'unanimité.

Administration générale

Les élus communautaires se sont prononcés à l'unanimité sur l'inscription au Contrat Départemental de Développement Intercommunal de 8 nouveaux projets. 4 concernent plus directement les Communes et la Communauté de communes :

- Aménagements - Secteur du château de Châlus-Chabrol à Châlus
- 2^{de} tranche réhabilitation des réseaux d'assainissement Nexon
- Extension du réseau d'assainissement Rue Aimé Pataud à Châlus
- Étude de préparation au transfert des compétences Eaux et Assainissement à la Communauté de communes

Finances

Un point a été fait sur la situation financière sur le Budget principal 2023. Les crédits prévus de 3 chapitres sont insuffisants et nécessitent une décision modificative. Cette situation est due notamment à plusieurs arrêts longue maladie donnant lieu à des remplacements de personnel.

Les délibérations concernant les finances ont été votées à l'unanimité.

Ressources humaines

- Une mise à jour du tableau des effectifs et de l'organigramme suite à des suppressions et créations de postes au cours de l'année. Le nombre d'agents reste stable depuis la fusion de 2017 (36 agents en activité : 34 agents territoriaux et 2 agents en contrat de projet sur des missions financées – Petites Villes de Demain et Plan Climat Air Energie Territorial). Ces mises à jour ont été adoptées à l'unanimité.
- Le conseil communautaire, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention) a voté la **poursuite du poste de chargée de mission transition énergétique et mobilité**, sous forme d'un contrat de projet d'une durée de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette mission va permettre notamment le développement des énergies renouvelables, les efforts de maîtrise de l'énergie ou le développement de mobilité.

Aménagement du Territoire et Environnement

• SPANC :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2022 du Service Public d'Assainissement Non Collectif a été adopté à l'unanimité. Le service doit évoluer notamment afin d'assurer son équilibre financier, simplifier la périodicité des visites et faciliter les relations entre les usagers et le service.

Après examen de plusieurs propositions, en bureau élargi à la conférence des maires et en conseil d'exploitation du SPANC, le conseil communautaire a validé, à la majorité des suffrages (8 abstentions) les évolutions suivantes :

- **Passage à une périodicité de 10 ans pour toutes les installations.**
- **Mise en place d'une annualisation de la redevance pour le contrôle périodique.** Ainsi, 1/10^e du montant du contrôle périodique sera payé directement avec la facture d'eau, chaque année.
- **Modifications des tarifs de redevance :**

Type de contrôle	Redevance	Observations
Diagnostic de l'installation existante / Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	220 € annualisé Soit 22 € / an	Redevance due annuellement, rattachée à la facture d'eau potable. Comprend le conseil et l'information des usagers, la transmission de documents, la visite périodique prévue réglementairement tous les 10 ans.
Diagnostic vente	200 €	Contrôle effectué à la demande de l'utilisateur en cas de transaction immobilière.
Contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée (conception + réalisation)	260 € (2x 130 €)	Deux facturations effectuées : 1/ Lors du contrôle de conception et d'implantation du projet ; 2/ Lors de la réalisation des travaux.
Contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée, avec intervention d'un bureau d'études	200 € (70 € + 130 €)	
Visite complémentaire avec instrument de détection	30 €	
Contre-visite	50 €	Vérification de travaux prescrits ou réalisation de constatations complémentaires suite à un précédent contrôle.
Déplacement sans intervention	50 €	Applicable notamment en cas d'absence à un rendez-vous pour visite périodique de l'installation, après envoi de 2 avis préalables de visite.

Rappel : l'absence de remise aux normes de l'installation d'assainissement non collectif suite à l'acquisition d'un bien immobilier expose à une majoration de 50% la 1^{re} année, de 100% la 2^{de} et de 150% la 3^e. Le règlement de service sera revu en conséquence.

• Transition écologique et énergétique/Développement durable :

Dans la continuité du schéma directeur vélo et son PCAET, la Communauté de communes propose aux communes une opération collective favorisant le développement de stationnements vélos à proximité des bâtiments et espaces publics. La communauté de communes acquiert les arceaux et abris vélos et les met à disposition des communes qui en assureront l'installation et l'entretien. Les coûts de l'opération, d'un montant maximum de 50 000 € sont supportés par la Communauté de communes financés à hauteur de 80% en partie avec le Fonds européen de développement régional. Au moins 86 arceaux et 2 abris vélos devraient être installés. Le lancement de cette opération a été adopté à l'unanimité.

- « **Nov habitat 87** » (plateforme territoriale de la rénovation énergétique portée par le SEHV) a accompagné et conseillé, depuis 2022, 250 ménages du territoire communautaire. Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité sur la poursuite de ce partenariat en 2024, avec une participation financière quasiment identique à celle de 2023.

Questions et informations diverses

- Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de communes a, au titre des 11 1^{er} mois de l'année 2023, accompagné 4 dossiers de travaux d'adaptation du logement à l'autonomie de la personne et 2 dossiers de rénovation énergétique pour un montant de 3 727 €.



SPANC : NOUVEAU MODE D'EMPLOI !

Le SPANC vous accompagne pour la réalisation et l'entretien de votre installation d'assainissement individuel. Pour le compte des communes, il réalise les vérifications prévues réglementairement (visite périodique, vente, travaux...).

Ce qui change à partir de 2024 !

Toutes les visites périodiques de bon fonctionnement et d'entretien se dérouleront une fois tous les 10 ans*. **Le tarif sera désormais de 22 euros annuel inclus à votre facture d'eau.**

Pourquoi une redevance annuelle ?

- ➔ Pour permettre un échelonnement de la dépense pour les usagers.
- ➔ Pour assurer une stabilité des tarifs dans le temps.
- ➔ Pour vous offrir un service de conseil mobilisable à tout moment, sans attendre la visite obligatoire.

Le saviez-vous ?

Un entretien régulier de votre système d'assainissement prolonge sa durée de vie !

- ➔ Nettoyez le filtre et le bac dégraisseur tous les 6 mois.
- ➔ Utilisez des produits d'entretien écologique avec modération et une demi-tablette pour votre lave-vaisselle suffit et cela évite la formation de savon non dissout dans les canalisations !

Le service du SPANC est à votre disposition pour vous aider et vous conseiller sur l'entretien et le bon fonctionnement de votre assainissement individuel.

05 55 78 67 94

spanc1@paysdenexon-montsdechals.fr

* 10 ans : périodicité minimale prévue par la loi pour le contrôle périodique des installations individuelles.

JOURS DE COLLECTE DES PRINCIPAUX SECTEURS

(en cas de doute ou si vous ne retrouvez pas votre secteur, contactez nous au 05 55 78 67 94)

BUSSIÈRE-GALANT

- **MARDI SEMAINE ROSE** : Les 4 Vents
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : La Chausserie, Le Moulin de Firbeix, Les 4 Routes
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** :
- **BUSSIÈRE BOURG 1** : Av. des Pradelles, Av. du Plan d'eau, Av. Richard Coeur de Lion, Place Ch. de Gaulle, Place 19 mars 62, ...
- **BUSSIÈRE GARE, ST NICOLAS COURBEFY, SECTEURS SUD / OUEST** : Arsac, Contentigne, Fayollas, Joffreny, Mandieras, Le Mazet, La Goursaline, Le Fournial, La Petite Rivaille, Le Pinsaud, Le Pont Détruit, Peyrussas...

- **VENDREDI SEMAINE ROSE** :
- **SECTEUR NORD** : Aurin, Chambertie, La Gacherie, Lambaudie, Lerodie, Le Roule

- **BUSSIÈRE BOURG 2** : Rapiçat, Av. de Limoges, Lotissement des Vergnes, Rue des Roitelets

- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** :

- **SECTEUR EST** : Brumas, La Renaudie, Bay, Charbonnier, Les Pradelles, Chateurenon, La Grange, La Rivaille, Le Grand Bois, Les Borderies, Les Vialles, Montcresseau, Poullinat, Vialotte

LES CARS

- **MARDI SEMAINE JAUNE** : Les Petites Chevailles, Vaudeix
- **VENDREDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : Les Borderies

CHÂLUS

- **MARDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : Les Boiges, Flayat
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** : **SECTEUR SUD** : Chareilles, Gouhaud, La Jaligne, La Tranchardie, Le Lac, Piolet, Le Queroix

DOURNAZAC

- **MARDI SEMAINE ROSE** : Fairgeas
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** : Gouhaud

FLAVIGNAC

- **LUNDI SEMAINE ROSE** :
- **SECTEUR EST** : Chazelas, La Ribière, Lafarge, Le Buisson, Le Paiseix, Le Pont des Chèvres, Leugratte, Monrosier, Route de Rilhac, Rue Brouillet, Rue de la Petite Ribière
- **MARDI SEMAINE JAUNE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**

JANAILHAC

- **MARDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **JEDI SEMAINE ROSE** : Betour
- **JEDI SEMAINE JAUNE** : Chamessouze, Plaud
- **LAVIGNAC**
- **LUNDI SEMAINE ROSE** : **TOUTE LA COMMUNE**
- **MEILHAC**
- **LUNDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **JEDI SEMAINE ROSE** : Bostrichard
- **JEDI SEMAINE JAUNE** : **SECTEUR SUD** : Le Dognon, Mastrimont, Savignac, La Vigne

NEXON

- **LUNDI SEMAINE JAUNE** :
- La Bouenne, La Croix Ste Valérie, Noyeras, La Forêt, Les Moulins, Le Moulin des Moulins

- **JEDI SEMAINE ROSE** :
- **CENTRE BOURG ET SECTEURS NORD / EST** : rue A. Furelaud (n° 4, 6, 15, 15bis, 19 et 21) Le Brouillet, Le Courdein, Étang de la Lande, La Grange, Montezol, Le Mas, Le Plantadis, Les Réserves, Sazerat, Varnet...

- **JEDI SEMAINE JAUNE** :

SECTEUR OUEST

- Aixette, Biard, Sallas, Les Gannes
- **GARE** : Av. Jean Jaurès, rue G. Brassens, rue A. Furelaud (sauf n° 4, 6, 15, 15bis, 19 et 21), rue M. Bastié...

- **SECTEUR SUD** : Route de la Meyze, Stade, La Jaye, Lauzet, Les Vanneaux, Valette, Veyrinas, Les Grillères

- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : Bellevue d'Aixette, Bosmarèche, Le Pêcher, Valeix, Vialette

PAGEAS

- **MARDI SEMAINE ROSE** :
- **SECTEUR SUD** : Chez Combes, Gabillou, Les Cimes, Les Ourgeaux, Maître Antony
- **MARDI SEMAINE JAUNE** :

- **SECTEUR NORD** : Chenevières, Chez Eymard, Chomas, La Grande Vergne, La Jourdanie / Basse Jourdanie, La Ribière, Le Mas / Moulin du Mas, Puybonnieux, Tirvaillas

- **VENDREDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET AUTRES HAMEAUX**

RILHAC-LASTOURS

- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : **TOUTE LA COMMUNE**
- **SAINT-HILAIRE-LES-PLACES**
- **LUNDI SEMAINE JAUNE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : L'Étang Juge, Les Renaudies, Pont de Lafarge

SAINT-JEAN-LIGOURE

- **MARDI SEMAINE JAUNE** : **TOUTE LA COMMUNE**
- **SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES**
- **MARDI SEMAINE ROSE** : Mirmolle, Chez Trois Quart
- **JEDI SEMAINE ROSE** : **BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX**
- **SAINT-PIEST-LIGOURE**

- **MARDI SEMAINE ROSE** :

- **SECTEUR SUD ET OUEST** : Boucournour, Freyssinet, L'Hopital, La Bellaudie, La Cour, Route de Janailhac, La Croix d'Hervy, La Jugie, La Ribière, Les Lièvres, Le Bancaud, Le Bois de Bely, Le Fraissex, Le Vergnol, Les Texonnères, Les Trois Hommes, Masgontier, Pampaly, Puymie, Tournon, Violezex

- **MARDI SEMAINE JAUNE** :

- **BOURG ET SECTEUR NORD** : Babaud, Château Elyas, La Côte, La Garenne, La Plagne, Lageas, Le Goulet, Le Mourier, Le Theil, Leysienne, Pleinjoubaud

Quelques conseils :

- Présentez votre bac plein pour limiter le nombre de levées ;
- Déposez-y uniquement des déchets non recyclables pour réduire le poids facturé ;
- Sortez votre bac la veille au soir du jour de collecte et retirez-le de la voirie dès que possible ;
- Pensez à l'entretien de votre bac en le lavant régulièrement pour améliorer le vidage et l'hygiène ;
- Présentez votre bac couvercle fermé, sans tasser les sacs ;
- Les sacs déposés à côté ou sur le bac ne sont pas collectés.

Horaires déchèteries

www.syded87.org



Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

Les Ganes-Route
d'Oradour sur Vayres

Voie de contournement
06 20 91 21 45

06 20 91 67 21

Calendrier 2024 de collecte des déchets

Pôle Environnement : 05 55 78 67 94 - environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr



Pour les jours fériés,
merci de vous reporter aux
indications du calendrier

DÉCEMBRE 2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
				31	1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

En 2024, votre jour
de collecte ne change pas

Cochez votre jour de collecte : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Semaine rose Semaine jaune

Pensez à sortir votre bac
la veille au soir